

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat détermine sa nouvelle organisation pour la fin de la législature

Béatrice Métraux prendra la tête d'un département en charge de l'environnement et de la sécurité (DES). Christelle Luisier dirigera le département en charge des institutions et du territoire (DIT). Le gouvernement a également procédé à des répartitions et regroupements d'entités au sein des départements actuels afin de consolider certaines politiques transversales et améliorer les synergies ; deux nouvelles directions générales seront créées dans les domaines du territoire et des ressources humaines. Ces décisions prendront effet dès le 18 mars prochain, date d'entrée en fonction de Mme Luisier.

Sous la conduite de Pascal Broulis, doyen de fonction, les membres actuels du Conseil d'Etat et la nouvelle conseillère d'Etat élue ont décidé de l'attribution et d'une nouvelle composition des départements. Celle-ci vise une organisation fonctionnelle optimale et adaptée à la conduite des politiques publiques pour la suite de la législature en cours, ainsi qu'une répartition équilibrée et harmonieuse entre les membres du Conseil d'Etat.

Béatrice Métraux sera en charge du Département de l'environnement et de la sécurité (DES), composé des entités suivantes : Direction générale de l'environnement (DGE) ; police cantonale (POLCANT), service pénitentiaire (SPEN), service de la sécurité civile et militaire (SSCM) ; lien avec l'ECA. Mme Métraux assurera le pilotage et la conduite stratégique du plan climat cantonal. Le siège du DES sera le château cantonal avec le secrétariat général de l'actuel DIS.

Christelle Luisier dirigera le Département des institutions et du territoire (DIT) composé des entités et activités suivantes : service des communes et du logement (SCL) ; affaires religieuses ; service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP) ; service juridique et législatif (SJL) ; lien avec le ministère public (MP) ; service des automobiles et de la navigation (SAN). L'unité du développement durable (UDD), l'office d'information sur le territoire (OIT) et la centrale des autorisations en matière de constructions (CAMAC) rejoindront le DIT pour constituer avec le service du développement territorial (SDT) une direction générale du territoire (DGT). Le siège du DIT sera place du château 1, avec le secrétariat général de l'actuel DTE.

Pour le reste, la dénomination et la responsabilité des autres départements ne sont pas modifiées. Le gouvernement a cependant saisi l'occasion de cette élection

complémentaire à mi-législature pour procéder à un regroupement justifié par une optimisation de la coordination interne : le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) rejoindra le DIRH, qui créera une nouvelle Direction générale des ressources humaines (DGRH), avec l'actuel service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV).

Le Conseil d'Etat fonctionnera dans sa nouvelle composition une fois Christelle Luisier assermentée devant le Grand Conseil. Mme Luisier entrera en fonction le 18 mars 2020, date de la première séance du Conseil d'Etat à laquelle elle prendra part.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 février 2020

RENSEIGNEMENTS

Pascal Broulis, doyen du Conseil d'Etat,

021 316 20 01

Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'État,

021 316 70 01

Vincent Grandjean, chancelier de l'État de Vaud,

079 210 84 09